



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéros V 664-2017-00 et V 665-2017-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue 20 novembre 2017, le conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V 664-2017-00	Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux du cours d'eau sur la branche 1 du cours d'eau Gibeault-Délisle	Les dépenses relatives aux travaux exécutés seront financées au moyen d'un mode de tarification établi au prorata de la superficie contributive.
V 665-2017-00	Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux sur la branche 24 du cours d'eau Turgeon	Ce tarif est payable par le propriétaire inscrit au rôle et est percevable de la même façon que les taxes.

Ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 24 novembre 2017

Diane Soucy, OMA
Greffière